



ACFA

LE FRANCO

**CHANGEMENT PROPOSÉ
À LA DÉCLARATION DES PRINCIPES
POUR L'OPÉRATION DU JOURNAL FRANCO-ALBERTAIN
Assemblée générale annuelle 2024**

Il est possible de consulter la Déclaration des principes pour l'opération du Journal franco-albertain, adoptée le 16 octobre 2021, en cliquant [ici](#).

Les changements proposés sont **surlignés en jaune dans la colonne de droite.*

VERSION ADOPTÉE LE 16 OCTOBRE 2021	VERSION PROPOSÉE
5. La gouvernance du journal se fait par un conseil d'administration du journal composé de trois à cinq administrateurs et/ou administratrices élus selon les règles suivantes : (...)	5. La gouvernance du journal se fait par un conseil d'administration du journal composé de cinq à neuf administrateurs et/ou administratrices élus selon les règles suivantes : : (...)